

COMPAGNIE DE L'OCCIDENT

POUR LA FINANCE ET L'INDUSTRIE S.A.

Messieurs les Actionnaires, nous avons l'honneur de vous convoquer à

L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE

qui se tiendra extraordinairement le **13 décembre 2018 à 16.00 heures**, auprès du siège social, 2, rue de l'Eau, L-1449 Luxembourg.

ORDRE DU JOUR

1. Rapports du conseil d'administration et du réviseur d'entreprises agréé sur les comptes annuels consolidés au 31 décembre 2017 ;
2. Approbation des comptes consolidés au 31 décembre 2017 ;
3. Divers.

Une copie des rapports du conseil d'administration et du réviseur d'entreprises agréé sur les comptes annuels consolidés au 31 décembre 2017 et une copie desdits comptes sont disponibles auprès du siège social et sur le site de COFI (www.cofi.lu).

FORMALITÉS DE PARTICIPATION

Afin de pouvoir participer à l'assemblée générale annuelle tenue extraordinairement, il est rappelé aux actionnaires n'ayant pas procédé aux formalités requises pour la mise au nominatif de leurs actions, de se rendre sur le site de COFI (www.cofi.lu) et d'y procéder.

À défaut, le droit de vote attaché à ces actions restera suspendu et le droit au dividende différé.

Tout actionnaire pourra voter en personne ou par mandataire qui devra être actionnaire.

Pas de quorum de présence requis. Les résolutions seront adoptées à la majorité simple des votes des actionnaires présents ou représentés.

Si vous êtes dans l'impossibilité de participer à cette Assemblée Générale, vous pouvez vous faire représenter par un autre actionnaire qui devra être muni du pouvoir ci-joint dûment complété, daté et signé par vous-même.

le Conseil d'administration

PROCURATION

Le/La soussigné(e), _____

(ci-après le « Mandant ») propriétaire de _____ actions de la société dénommée :

« COMPAGNIE DE L'OCCIDENT POUR LA FINANCE ET L'INDUSTRIE »

en abrégé « COFI »

société anonyme avec siège social à L-1449 Luxembourg, 2, rue de l'Eau

R.C.S. Luxembourg B 9539

ci-après la « Société »

constitue par les présentes pour son mandataire spécial (ci-après le « Mandataire ») avec pouvoir de substitution et de subdélégation:

auquel il/elle donne tous les pouvoirs à l'effet de le/la représenter à l'assemblée générale annuelle des actionnaires de la Société, qui se tiendra extraordinairement le 13 décembre 2018 à 16.00 heures, au siège social, 2, rue de l'Eau, L-1449 Luxembourg, pour délibérer sur l'ordre du jour suivant:

ORDRE DU JOUR

1. Rapports du conseil d'administration et du réviseur d'entreprises agréé sur les comptes annuels consolidés au 31 décembre 2017 ;
2. Approbation des comptes consolidés au 31 décembre 2017 ;
3. Divers.

En conséquence, de prendre part à toutes délibérations et de voter au nom du Mandant pour toutes décisions se rattachant à l'ordre du jour pré-indiqué, en une ou plusieurs assemblées ou réunions s'il échet et à toutes assemblées subséquentes qui se tiendraient avec le même ordre du jour dans le cas où la première assemblée ne pourrait aboutir et de considérer l'assemblée comme valablement constituée et apte à délibérer.

Aux effets ci-dessus approuver et signer tous actes et procès-verbaux, feuilles de présence, substituer et, en général, faire tout ce qui sera nécessaire ou utile pour l'exécution du présent mandat, avec promesse de ratification au besoin.

Fait et signé à _____ le _____.

(signature du Mandant)